



Communiqué de presse De la Fédération CGT-FAPT

CONSEIL DES MINISTRES sur le projet de privatisation de La Poste

OPPOSITION RESOLUE DE LA CGT QUI APPELLE A LA MOBILISATION.

Demain, 29 juillet 2009, le projet de Loi de changement de statut de La Poste en société anonyme et d'ouverture de son capital sera présenté en Conseil des ministres en vue d'être déposé devant le Parlement dès la rentrée.

Vouloir enclencher une telle procédure d'urgence confirme la frilosité du gouvernement sur ce dossier et sa volonté de tenter de passer en force une privatisation que ni les postiers, ni les usagers ne souhaitent.

En effet, isolé face aux votes unanimes de l'ensemble des organisations syndicales aussi bien le 3 juillet au Comité Technique Paritaire que le 16 juillet au Conseil Supérieur de la Fonction publique, il doit faire face, depuis de nombreuses semaines aux luttes qui se développent dans les services et avec la population et ses élus locaux.

Si le 29 juillet, le gouvernement devait persister dans son choix idéologique, il se situerait alors dans une démarche purement dogmatique qui irait à l'encontre du progrès social et de l'avenir du service public postal.

Dans le contexte de crise que nous vivons, plus que jamais, La Poste doit demeurer un service public de proximité et de qualité pour tous les citoyens, dans la complémentarité de ses activités.

Sa vocation est bien de rester un service public qui puisse répondre aux besoins de la population tout en jouant un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire.

La CGT appelle donc les postiers à continuer d'exprimer fortement leur opposition au projet de loi et aux restructurations qui l'accompagnent et à poursuivre durant tout l'été leur mobilisation pour concrétiser une **grande journée nationale unitaire de grève et de manifestations en septembre.**

La CGT appelle également les usagers à exprimer sous toutes les formes et, en particulier le 3 octobre 2009, au travers de la Consultation nationale organisée dans les communes, leur opposition à la privatisation de leur service public postal et d'exiger du Président de la République un référendum !